RODAGE

Durant le rodage initial, les surfaces nouvellement usinées de la moto sont en contact entre elles et s'usent rapidement. La révision de rodage aux 1.000 km a pour objet de corriger cette petite usure initiale. L'exécution en temps utile de cette révision permettra d'obtenir une durée de service maximale et les meilleures performances du moteur.

Les règles générales à observer sont les suivantes:

- Ne jamais emballer le moteur lorsqu'il tourne à bas régime. Cette règle n'est pas seulement valable pour le rodage: elle doit être constamment respectée.
- Durant les 1.000 premiers kilomètres, le régime maximum en continu ne doit pas dépasser 5.000 min⁻¹ (tr/mn).
- 3. Augmenter le régime moteur maximum en continu de 2.000 min⁻¹ (tr/mn) entre les indications de 1.000 km et 1.600 km du compteur kilométrique. Conduire sans mollesse, changer fréquemment d'allure et ne rouler à pleins gaz que par petits coups. Ne pas dépasser 7.000 min⁻¹ (tr/mn).

 Lorsque l'indication du compteur kilométrique atteint 1.000 km, il devient possible de rouler à pleins gaz. Toutefois, ne jamais dépasser 13.000 min⁻¹ (tr/mn) (limite de la ZONE ROUGE du compte-tours).

PRECAUTION

* La zone rouge indique les limites maximum du régime moteur. Si le moteur est poussé dans la zone rouge, ceci peut en affecter la durée de service.